COMMUNIQUÉ DE PRESSE

XV DE FRANCE MASCULIN ET RUGBY PROFESSIONNEL : SIGNATURE D'UN PARTENARIAT DE PERFORMANCE POUR LA MISE A DISPOSITION DES JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS LORS DU TOURNOI DES SIX NATIONS 2021

Paris, le 4 janvier 2021 – La FFR et la LNR annoncent un accord permettant d'optimiser les conditions de préparation du XV de France pour le Tournoi des Six Nations 2021.

Ce **partenariat de performance** est le fruit d'un dialogue constructif et équilibré qui répond, d'une part à la demande du staff de l'Equipe de France de disposer de 42 joueurs dans les phases d'entraînement intensifs et, d'autre part, à la prise en compte des équilibres sportifs des clubs et d'association de l'ensemble du TOP 14 à la performance du XV de France, par la création des partenaires d'entraînement.

C'est ainsi tout le rugby professionnel qui est mobilisé pour soutenir la performance du XV de France, avec en ligne de mire la Coupe du monde 2023.

Ainsi, lors de la 1ère semaine de stage du 24 au 31 janvier, puis lors de chacune des 5 semaines se terminant par un match du XV de France lors du Tournoi des Six Nations 2021, 42 joueurs seront mis à disposition de la FFR du dimanche soir jusqu'au mercredi soir comprenant :

- 37 joueurs susceptibles d'être retenus pour le match du XV de France du weekend, dont 28 conservés jusqu'au dimanche et 9 remis à la disposition des clubs dès le mercredi dans la soirée ou le jeudi matin,
- 5 joueurs retenus comme « partenaires d'entraînement » et désignés par le sélectionneur du XV de France après concertation avec l'encadrement du club concerné. Les partenaires d'entraînement sont choisis parmi les clubs ayant au maximum 1 joueur dans la liste des 37 sélectionnés de la semaine concernée et pourront être sollicités sur 4 séquences[1] au cours de la période du Tournoi. Ces joueurs rejoindront leur club le mercredi dans la soirée ou le jeudi matin.

Lors des semaines du 15 au 21 février et du 1er au 7 mars à l'issue desquelles il n'y a pas de match du Tournoi des 6 Nations :

- les 28 joueurs retenus pour le match du weekend précédent resteront regroupés jusqu'àu mercredi soir.
- Le mercredi soir, la FFR désignera parmi ce groupe de 28 joueurs :
    - les 5 joueurs remis à disposition de leur club pour la journée de TOP 14 (17ème puis 18ème journées)

[1] Une séquence démarrant le dimanche soir jusqu'au mercredi soir

- les 23 joueurs qui seront laissés au repos, en vue du match suivant du XV de France ; ces 23 joueurs ne participeront donc pas à la journée de TOP 14 (17ème puis 18ème journées).

La FFR et la LNR feront le bilan de ce dispositif à l'issue du Tournoi 2021, avant d'engager les discussions en vue de l'aménagement de la Convention FFR-LNR pour les deux prochaines saisons en vue de l'échéance de la Coupe du Monde 2023.

Par ailleurs, dans le cadre du « Projet Performance du XV de France Masculin », le dispositif vertueux d'intéressement du secteur professionnel à la performance du XV de France est reconduit, prévoyant qu'une part des revenus variables perçus par la FFR en cas de 1ère, 2ème ou 3ème place dans le Tournoi des Six Nations 2021 sera versée à la LNR.

Pour Bernard Laporte, Président de la FFR : *« La FFR remercie les clubs professionnels de leur soutien au XV de France Masculin. Notre équipe nationale joue pour tous les français. C'est la première vitrine de notre sport et tout le rugby français bénéficie de ses performances. En vue de la préparation imminente pour le tournoi des 6 nations 2021, nous souhaitons que ce partenariat de performance puisse répondre aux exigences du niveau international tout en respectant l'équilibre sportif des clubs professionnels. Le rugby français n'est jamais aussi fort que lorsqu'il est uni. C'est dans cette direction que nous devrons continuer d'aller avec l'objectif commun de réussir les échéances sportives essentielles pour préparer la Coupe du Monde organisée en France. »*

Pour Paul Goze, Président de la LNR : « *Cet accord vertueux mobilise l'ensemble des clubs du TOP 14 pour la performance du XV de France. Il prend également mieux en compte les équilibres sportifs des clubs et leur permet de gagner en visibilité dans la gestion des effectifs pendant la période du Tournoi. L'Equipe de France n'est jamais aussi forte que quand elle s'appuie sur des clubs forts et formateurs. Les réformes engagées depuis près de 10 ans comme le dispositif JIFF permettent à une génération de jeunes joueurs talentueux d'éclore chaque weekend en TOP 14 et de contribuer ainsi aux performances retrouvées de l'équipe de France. Cet accord s'inscrit dans cette logique vertueuse dans l'optique de la Coupe du monde 2023 organisée sur notre territoire.* »

CONTACTS PRESSE

LNR : Thibault Brugeron – thibault.brugeron@lnr.fr – 01 55 07 87 51
FFR : Adrien Bastid – adrien.bastid@ffr.fr